

Auxerre, le 01/03/2024

Le directeur de la santé publique

à
**Madame la Directrice de la Direction
Départementale des Territoires de
l'Yonne**
**3 rue Monge
BP79
89011 AUXERRE CEDEX**

Objet : Centrale photovoltaïque au sol – commune de CARISEY.

Réf : votre transmission par courriel du 2/02/2024.

Par courriel cité en référence, vous m'interrogez sur d'éventuels enjeux liés au projet présenté par Kronos France bureau d'études et relatif à l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de CARISEY ainsi que le raccordement ENEDIS sur la commune de Saint Florentin.

Le terrain concerné correspond aux parcelles ZO 31, 32, 33.

L'implantation de panneaux photovoltaïques est située en dehors de tout périmètre de protection de captage.

Cependant, le tracé de raccordement passe par les périmètres de protection des captages du « puits de l'Aumère » et « Gravoires aux cochons » situés sur la commune de Germigny.

Rappel de la protection réglementaire en place :

- l'arrêté de DUP du 1^{er} avril 1992 protégeant le captage du « puits de l'Aumère » interdit notamment les aménagements et activités suivants :
 - o l'ouverture de toutes excavations,
 - o l'établissement de toute construction superficielle ou souterraine,
- l'arrêté de DUP du 4 février 2014 protégeant le captage des « gravoires aux cochons » interdit notamment les aménagements et activités suivants :
 - o l'ouverture d'excavations de plus de 2 m de profondeur est subordonnée à la mise en place d'une étanchéité de protection des eaux souterraines et d'un drainage des eaux superficielles en dehors de l'excavation,

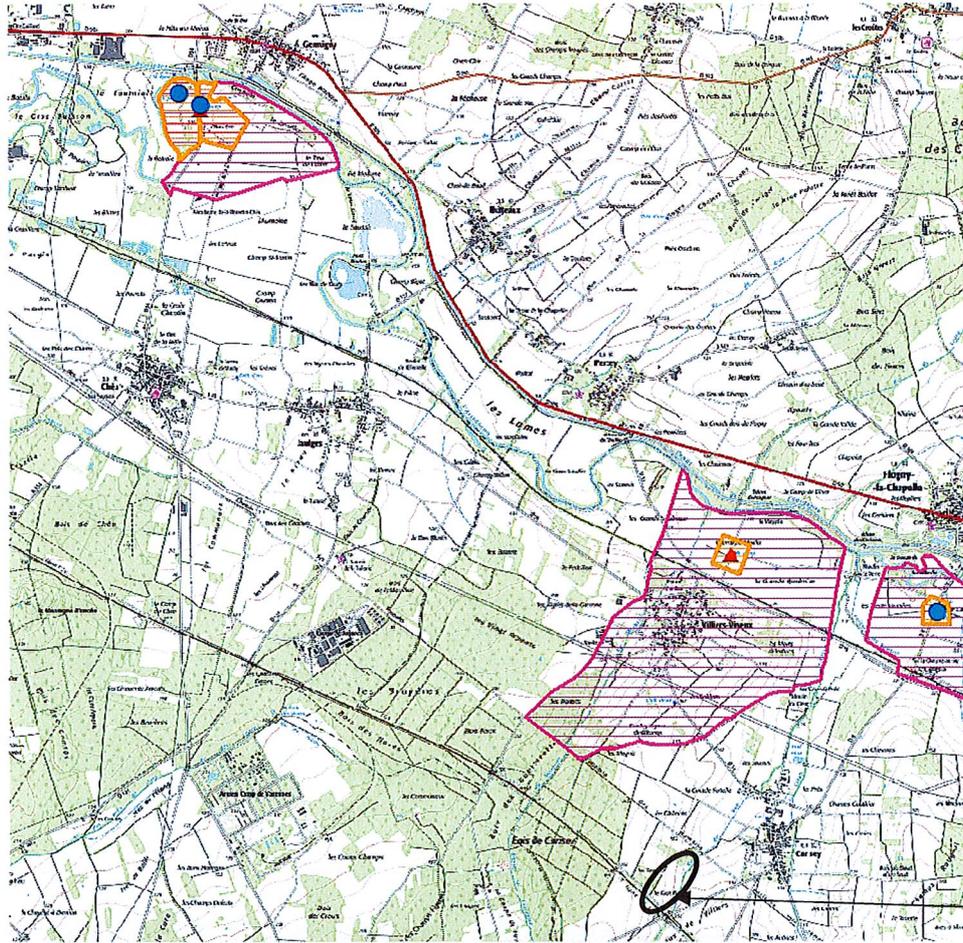
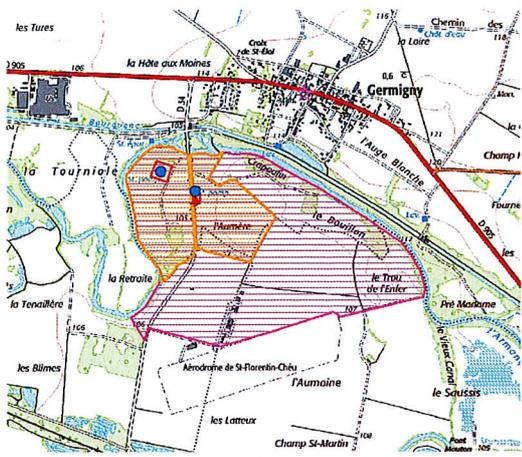
Le projet de raccordement au réseau ENEDIS se fera par l'installation de câbles. Ce qui engendre des excavations.

Par conséquent, j'émet un avis **défavorable** à ce projet au vu des servitudes décrites ci-dessus.

Pour le directeur de la santé
publique,
La Cheffe de l'unité territoriale santé
environnement,



Pascale CHARBOIS-BUFFAUT



Projet Panneaux photovoltaïques



- LEGENDE :
- Périmètre ciblée de la centrale
 - Tracé théorique : raccordement électrique entre le poste de livraison de la centrale de Canséy et le Point de raccordement ENEDIS
 - ▲ Poste de livraison de la centrale solaire de Canséy

AGENCE ZOR
146, rue de la République
34000 Montpellier
Tél : 04 67 51 11 11
Email : agence.zor@zor.fr

NB : Emplacement à titre indicatif, car celui-ci doit faire l'objet d'une confirmation par ENEDIS. Si techniquement et foncièrement possible, un tracé évitant la zone urbanisée et les axes de circulation sont préconisés.

IGN - Echelle : 1/40 000ème

